

Carte des caméras de surveillance

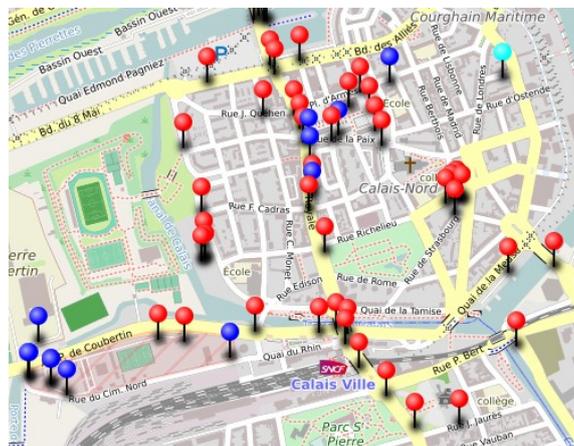
À la frontière franco-britannique comme ailleurs, on a 1 000 raisons de vouloir repérer et recenser au mieux les caméras. Petit outil collaboratif pour mieux déjouer la surveillance et le flicage généralisé...



La carte en ligne (lien complet) :
https://umap.openstreetmap.fr/en/map/cameras-fr-uk-border_929875#13/

Un lien raccourci :
<http://u.osmfr.org/m/929875/>

Cette carte est accessible à toutes et collaborative : chacun-e peut repérer et ajouter des caméras ! Elle fonctionne avec le logiciel libre *uMap* qui utilise les cartes d'*OpenStreetMap* (une alternative collaborative à Google Maps). Une équipe d'admin' veille pour valider les contributions (pour éviter qu'un-e flic ou autre facho puisse venir déranger tout ça).



Viens aider à compléter la carte ! Sur le trajet pour le boulot ou pour le cours de sport, en rentrant du bar ou des courses... tu peux même chauffer tes potes pour faire des ballades en groupe et repérer un max' de caméras ! Soyons le plus nombreux-ses possible à tenir cette carte à jour !

Pour gagner en efficacité, cette carte permet d'indiquer les zones qui ont déjà été vérifiées et quand ça a été fait. Il est aussi possible de préciser le type de caméra, et donc de mieux s'adapter aux différents risques (par exemple, les caméras publiques peuvent être regardées en temps réel par la police, alors que les caméras privées ont plus de chance d'être visionnées plus tard).

Ci-joint un petit tuto d'utilisation...



À diffuser sans modération 



TUTO UMAP | CARTE COLLABORATIVE DES CAMÉRAS

-  Les marqueurs indiquent les **emplacements des caméras** selon ce code couleur :
- Rouge = caméra publique (municipalité, police...)
 - Bleu foncé = caméra privée d'une société ou d'un établissement (banque, SNCF...)
 - Bleu clair = caméra privée d'un particulier
 - Vert = type de caméra inconnu ou non-précisé
 - Gris = caméra à supprimer, qui n'existe pas/plus mais qui est indiquée sur la carte



Les zones colorées indiquent les **zones vérifiées** et à quelle date :

- En jaune pour celles qui ont été validées par les admin'
- En rose pour celles en attente de validation

Avec l'icône « **See data layers** »  vous pouvez masquer/afficher les données de votre choix en cliquant sur le logo représentant un œil  .

Pour modifier la carte , cliquez sur l'icône « **Edit** »  en haut à droite de la carte. Après modification, pensez bien à cliquer sur l'icône « **Save** »  en haut à droite !

Pour ajouter une caméra, cliquez sur l'icône « **draw a marker** »  et cliquez le plus précisément possible sur son emplacement sur la carte. Une fenêtre s'ouvre, indiquez le type de caméra dans le menu déroulant « choose the layer of the feature ». Si vous avez des remarques/précisions, n'hésitez pas à les écrire dans « description ».

Pour ajouter une zone vérifiée :

→ Vous pouvez **utiliser une application sur smartphone qui trace votre parcours**. C'est par exemple possible avec **Maps.Me** (<https://maps.me/>), téléchargeable gratuitement sur *Google Play* ou sur l'*App Store*. Lorsque vous commencez à repérer des caméras, activez la géolocalisation de votre téléphone puis ouvrez Maps.Me et allez dans « Plus », puis « **Enregistrer la piste** ». Votre parcours va se tracer sur l'application. Quand vous avez fini le repérage, arrêtez l'enregistrement et sauvegardez-le dans vos dossiers. Allez ensuite sur la carte uMap, cliquez sur « **import data** »  , avec « parcourir » sélectionnez l'enregistrement que vous avez sauvegardé, puis dans les menus déroulant précisez le format (les lettres après le point dans le nom du fichier : .kml, .csv, .geojson...) et le calque (« layer ») « Zones vérifiées ». puis dans « name » indiquez la date de mise à jour.

→ Sinon, si vous ne voulez/pouvez pas pas utiliser la géolocalisation, vous pouvez les **dessiner directement sur uMap**. Vous pouvez soit faire un tracé de votre itinéraire avec « **draw a polyline** »  , soit le contour d'une zone avec « **draw a polygon** »  . Pour terminer le polygone ou la ligne, cliquez sur le dernier point que vous avez ajouté. Une fenêtre s'ouvre : dans le menu « choose the layer of the feature » choisissez « Zones vérifiées » puis dans « name » indiquez la date de mise à jour.

Modifier/supprimer une caméra ou une zone vérifiée :

En mode édition, **cliquez sur l'élément**, puis sur le **stylo**  **pour modifier** ou sur la **poubelle**  **pour supprimer**. Si une caméra à supprimer a déjà été validée, placez un marqueur gris (« caméra inexistante »).

Avec « **share and dowload** »  , il est possible de télécharger les données de la carte (par exemple au format geojson ou csv). N'hésitez pas à en conserver une copie, surtout quand vous venez de faire des modifications : n'importe qui peut modifier/supprimer les données tant que des admin' ne les ont pas validées !